

**LUMINOTHÉRAPIE AU QUARTIER DES SPECTCALES
CONCOURS MULTIDISCIPLINAIRE DE MISE EN VALEUR ET D'ANIMATION DES ESPACES
PUBLICS - Place des Festivals et Esplanade de la Place des Arts**

RAPPORT DU JURY AUX ÉTAPES 1 ET 2

Préparé par : Véronique Rioux, designer industriel, conseillère professionnelle
Approuvé par le jury - 4 juillet 2012

ÉTAPE 1 : PROPOSITIONS ANONYMES

1. DATE DE RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 1

7 juin 2012

2. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 1

Le jury comprend sept membres et est composé des personnes suivantes:

- Marie Brassard, directrice artistique, Infrarouge
- Jasmine Catudal, directrice artistique et codirectrice générale, OFFTA
- Michel Gagnon, directeur de la programmation, Place des Arts
- Pascal Lefebvre, directeur de la programmation, Partenariat du Quartier des spectacles
- Benoît Lemieux, directeur des opérations et du parcours lumière, Partenariat du Quartier des spectacles
- Mélanie Mignault, architecte paysagiste, associée, NIPpaysage
- Hugues Sweeney, producteur principal, projets interactifs, Office national du film du Canada

Benoît Lemieux agit à titre de membre du jury suppléant (pour l'étape 1) en l'absence de Pierre Fortin, directeur général du Partenariat du Quartier des spectacles.

Une personne assiste aux travaux du jury à titre d'observatrice :

- Dominique McGregor, Chargée de projets, Bureau du design de la Ville de Montréal

3. FONCTIONNEMENT DU JURY ET CONFORMITÉ DES PROPOSITIONS

La conseillère professionnelle présente le mode de fonctionnement du jury et les critères d'évaluation de la phase 1. Elle mentionne les irrégularités observées concernant quelques propositions (texte présenté sur 2 pages à la place d'une page). Ces irrégularités sont considérées mineures et les 32 propositions sont déclarées admissibles et conformes au Règlement.

Madame Marie Brassard est élue présidente du jury par l'ensemble des jurés.

4. ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

De façon individuelle, les membres du jury font tout d'abord la lecture des 32 propositions. Par la suite, à l'aide des planches affichées sur les murs, le jury discute ensemble de chacune des propositions. Le jury procède d'abord par élimination puis argumente pour choisir les 5 finalistes.

Dans un premier temps, les propositions suivantes sont éliminées (par ordre chronologique de numéro) :

007SO – LIGNE DE VIE-UN CONTE EN CONTINU : L'expérience est difficile à percevoir et à comprendre du point de vue de l'utilisateur.

007VD – AU CŒUR DE MONTRÉAL : La proposition n'est pas à l'échelle de la place des Festivals et une patinoire est difficilement réalisable pendant une période de 2 mois avec le budget alloué.

123ID – ROUGE MACHINE : La proposition présente un trop grand nombre d'idées et ne présente pas de ligne directrice forte. Ce projet ne semble pas réalisable avec le budget disponible.

160BG – LE THÉÂTRE DE LA MÉMOIRE OLFACTIVE : Le lien entre la lumière et les odeurs n'a pas été bien saisi par le jury. La présence de la glace est également un élément qui a été jugé trop risqué compte tenu des variations de température probables.

180VC – MOZAIQUE : Bien que l'idée du «speaker corner» soit intéressante, elle n'a pas été assez développée au niveau de l'expérience et du contenu. La proposition est également faible au niveau de l'expérience diurne.

200ZA – PROMENADE D'ÉTÉ : La proposition a été difficile à comprendre par les membres du jury et le niveau de présentation a été jugé insuffisant.

221DS – LES ÉTOILES FIXES : La proposition est intéressante lorsque présentée en vue aérienne mais le jury s'est questionné sur l'expérience réelle vécue par le public au sol.

224LJ – À TRAVERS LES ARES... LES BOÎTES « À VIVRE » : La proposition présente beaucoup d'idées éparses. Le propos et le contenu ne sont pas suffisamment développés. On se situe davantage dans les grandes lignes d'un festival que d'une installation.

303TB – FEU DE GLACE : La proposition n'intervient pas sur l'esplanade de la Place des Arts. Elle est similaire à la proposition 293RY mais en moins intéressante visuellement.

321ZX – LES CORDES SENSIBLES : La proposition est esthétique mais la référence au thème et au Quartier est difficile à faire. Le jury mentionne également qu'il n'y a pas de points d'ancrage au sol à cet endroit et donc que plusieurs blocs de béton devront être ajoutés à l'installation.

363JM – PASSAGES PAS SAGES : La proposition est ludique et amusante. L'interactivité par le jeu est intéressante en soi mais le propos et le contenu ne sont pas suffisamment développés.

421AA – STONEHENGE/BANQUISE : La proposition est difficile à comprendre. L'idée est intéressante mais présente des problèmes de faisabilité technique.

514EJ – PLAGE DES ARTS : Le projet se construit uniquement en projection. La proposition offre peu d'interactivité avec les usagers et le volet diurne du projet est faible.

539BO – LA GRANDE RÉCOLTE : La proposition présente beaucoup d'idées mais le propos artistique n'est pas suffisamment défini.

612TR – LUMI GLACES-PATINAGE INTERACTIF DANS L'UNIVERS DES JEUX VIDÉOS : La proposition présente beaucoup d'idées éparées et le propos n'est pas appuyé. On se situe davantage dans les grandes lignes d'un festival que d'une installation.

789EF – MARCHE POLAIRE : Le jury s'est questionné sur la pertinence de l'interaction. Le propos n'a pas été bien compris par le jury.

790LE – EFFET / REFLET : L'idée du signal à relais est intéressante mais sera difficile à comprendre pour l'utilisateur.

838AP – ICEBERG : L'expérience n'est pas claire. Le projet peut se comparer au projet 023EG qui a été jugé plus intéressant par le jury.

839LB – PIQUÉ DE GEL : Le projet n'est pas assez innovant et l'expérience surprend peu. Elle peut se comparer à de nombreux projets interactifs déjà réalisés sur le domaine public.

Par la suite, le jury discute plus longuement des 13 propositions suivantes :

023EG – L'ARCHIPEL : La proposition présente un potentiel. La référence à l'histoire est pertinente. Les objets de l'installation sont esthétiques. Le jury mentionne que ce type d'installation vivrait mieux dans un parc que dans une place publique et questionne la nature même de l'expérience. Le jury s'est demandé pourquoi l'installation ne s'étendait pas sur la place des Festivals. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle la proposition n'a pas été retenue.

107XK – VITAMINE ROUGE : L'idée des imposantes structures a d'abord plu au jury. La proposition est formellement intéressante. Le rendu final est cependant difficile à imaginer et on présume que plusieurs éléments d'ancrage et d'haubanage viendraient «alourdir» visuellement le concept. Il sera également difficile pour le public de comprendre clairement comment il viendra interagir sur l'œuvre.

111II – DRIVE-IN SAINTE-CATH : L'idée d'un cinéparc dans le Quartier est intéressante et originale. L'équipe aurait cependant eu avantage à mieux travailler le contenu, qui est d'une grande importance pour un projet de cette nature. La proposition s'inscrit davantage dans un contexte estival et la composante diurne demeure faible.

121HI – ONOFF : La proposition est très esthétique et l'analogie à l'eau et aux fontaines de la place des Festivals a plu au jury. L'interactivité reste toutefois très simple et l'expérience avec le public est peu développée.

339PA – SOUS-BOIS : La référence à la forêt et l'idée de la nature en ville a plu au jury. Les idées présentées sont intéressantes. La composante esthétique du projet aurait cependant pu être mieux travaillée, notamment au niveau de l'intégration des bases des arbres.

426FB – LE MANÈGE : Le concept proposé est mystérieux et la référence est sympathique. La proposition n'est toutefois pas à l'échelle de la place des Festivals et le volet diurne est faible.

456CD – LES MOTS GELÉS : L'idée à la base du concept est intéressante. Le concept offre beaucoup de potentiel mais la proposition telle que présentée n'est pas à l'échelle de la place des Festivals. L'interaction sera également difficile à comprendre pour le public étant donné la distance entre la place des Festivals et l'esplanade de la Place des Arts.

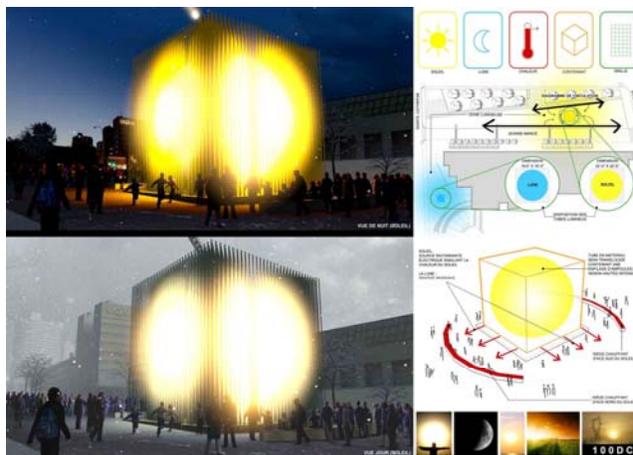
662CB – RÉFLEXION, PALAIS DES GLACES URBAIN : L'idée du labyrinthe avec l'utilisation du miroir sans tain a plu au jury malgré le fait qu'il est difficile de bien en contrôler les effets dans un environnement extérieur. Le concept proposé est intéressant mais trop d'idées sont proposées au détriment d'une ligne directrice forte.

Parmi les 13 propositions restantes, 2 retiennent particulièrement l'attention de tous les membres du jury et sont identifiées rapidement comme propositions finalistes. Ce sont les propositions : 527KX et 100DC. Après discussion, les 3 propositions 293RY, 141JA et 555CM sont désignées finalistes puisqu'elles rencontrent le mieux les critères et présentent le plus de potentiel. Voir les commentaires du jury à la section 5.

5. COMMENTAIRES DU JURY POUR LES PROPOSITIONS FINALISTES

Suite à l'approbation par les membres du jury, les commentaires ci-dessous ont été transmis individuellement aux 5 finalistes le 11 juin en vue de les préparer à la présentation de leur projet devant le jury.

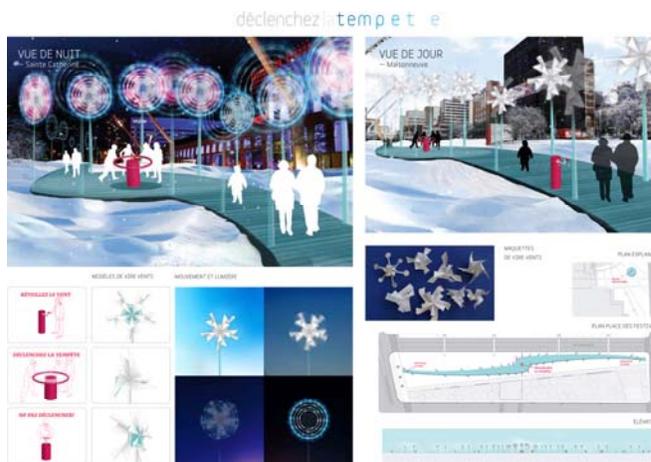
PROPOSITION 100DC – SANS TITRE



L'installation a beaucoup plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace et son caractère poétique. L'installation est à l'échelle de la place des Festivals et l'expérience est riche et près des émotions. L'idée de pouvoir «toucher» le soleil est forte et présente un grand potentiel si l'expérience est bien scénarisée. Le concept proposé du soleil et de la lune offre une complémentarité intéressante pour les deux sites d'intervention.

Les membres du jury se sont toutefois questionnés sur l'expérience diurne. L'effet montré sur l'illustration de la vue de jour est-il vraiment réalisable? Comment l'expérience sera-t-elle vécue de jour et quelle sera réellement l'apparence de l'installation durant le jour? Le jury s'est également interrogé sur la matérialisation de l'installation. De quoi est composée l'installation (la structure et le soleil entre autres)?

PROPOSITION 141JA - DÉCLENCHER LA TEMPÊTE



L'installation a plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace et par la poésie et l'esthétique qui se dégagent dans l'idée et le traitement formel des virevents.

L'idée de créer une tempête est forte et amusante. Les membres du jury se sont toutefois questionnés sur l'expérience qui sera vécue réellement par le public et sur la nature de cette tempête. Comment gérer le fait qu'il est possible que les virevents, sans aucune intervention, soient toujours en mouvement par la présence de forts vents sur la place des Festivals? Comment s'assurer que les usagers auront une influence pertinente sur l'installation? L'idée de la tempête sera-t-elle traduite exclusivement par le son et la lumière? Ces questions ont été soulevées par le jury puisque l'idée de prendre le contrôle de la nature est séduisante mais il faut s'assurer que l'expérience soit à la hauteur des attentes qui suscitera une telle installation.

Le jury s'est également interrogé sur la pertinence de l'intégration d'une manivelle secrète sur l'esplanade de la Place des Arts puisque l'usager qui active la manivelle ne comprendra pas l'influence qu'il aura sur la place des Festivals. La connectivité et la complémentarité entre les deux lieux seraient sans doute à travailler.

Au point de vue de la réalisation technique, les membres du jury se sont interrogés sur le budget nécessaire à la construction de la passerelle de bois. La passerelle est très étendue et elle sera coûteuse à réaliser.

PROPOSITION 293RY - ÉCLATS D'HIVER



Ce qui a particulièrement plu au jury dans l'installation proposée est la relation aux éléments de la nature, accentuée par une forte présence à la fois visuelle et sonore. L'installation semble inspirante, mystérieuse, attractive. À la lecture du texte, se dégagent une émotion et une sensibilité que le jury espère retrouver lors de la visite de ce jardin d'éclats de givre.

L'effet des cristaux est l'élément fort de l'installation, Les membres du jury se sont toutefois questionnés sur les moyens techniques pour créer les effets miroirs et réfléchissants décrits dans le texte afin qu'ils soient intéressants autant de jour que de nuit. Le succès d'une telle installation réside dans le rendu final des effets.

PROPOSITION 527XK - ICEBERG



L'installation proposée a beaucoup plu au jury par son caractère poétique et le sens profond qui l'anime. L'expérience est immersive, l'interaction directe. Le concept exploite bien l'espace, tant au niveau de la place des Festivals que de l'esplanade de la Place des Arts et propose des échelles différentes pour un public de tout âge.

Les membres du jury se sont toutefois questionnés concernant le maintien au sol des éléments squelettiques et l'impact visuel de cette structure.

PROPOSITION 555CM - HÉLIOTHÉRAPIE, UNE CONTEMPLATION ACTIVE DU SPECTRE DE LA LUMIÈRE



L'idée d'exposer le spectre lumineux et d'exploiter le thème de la composition de la lumière est intéressante et a plu au jury. La présence des vélos en période hivernale est un clin d'œil sympathique et représente bien la métropole.

Les membres du jury se sont toutefois questionnés sur l'expérience vécue de jour. La composante diurne est presque absente dans le projet. Comment l'équipe parviendra-t-elle à proposer une expérience diurne invitante pour le public avec ce projet? Le jury s'est également interrogé sur le rendu final du spectre lumineux. Les membres du jury doutent fortement du résultat de l'effet présenté sur la planche compte tenu de la faible surface d'illumination (tiges de petit diamètre). Le jury mentionne que des surfaces de diffusion de la lumière beaucoup plus importantes seront nécessaires pour donner de la présence à l'installation. La place des Festivals est grande et il faut également prévoir une diffusion intéressante du spectre lumineux même sans la présence de la neige.

ÉTAPE 2 : PRESTATIONS DES FINALISTES

6. DATE DE RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 2

19 juin 2012

7. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 2

Les membres du jury sont les mêmes qu'à l'étape 1. Pierre Fortin est présent à l'étape 2. Jasmine Catudal n'assiste pas aux présentations mais est présente pour les délibérations. Benoît Lemieux et Dominique McGregor sont observateurs.

8. FONCTIONNEMENT DU JURY ET CONFORMITÉ DES PRESTATIONS

La conseillère professionnelle présente le mode de fonctionnement du jury et les critères d'évaluation de la phase 2. Elle mentionne que les 5 prestations déposées sont admissibles et conformes au Règlement.

9. AUDITIONS DES FINALISTES

L'audition des finalistes devant le jury fait partie intégrante des livrables de la 2^e étape. Chaque finaliste dispose d'une période de 20 minutes pour présenter son projet, suivie d'une période de questions de 20 minutes en interaction avec le jury.

Le document de présentation comprend un maximum de 20 diapositives. Les premières diapositives sont dédiées à la présentation des membres de l'équipe des concepteurs et à quelques projets antérieurs. Par la suite, les finalistes expliquent leur concept. Les images contenues dans le document de présentation sont extraites de la planche de la proposition. Il était permis de modifier légèrement les images au besoin afin de faciliter la compréhension du projet.

Les 5 auditions ont lieu dans l'ordre suivant, lequel a été déterminé par tirage au sort.

9h20 : ATOMIC3 + Appareil Architecture - Félix Dagenais, Louis-Xavier Gagnon-Lebrun et Kim Pariseau

10h15 : MoDe - Victor Hugo Morales Collins, Petar Ingov et François Roupinian

11h10 : gsmprjct^o - Maryline Thibault, Caroline Ross, Eric Demay, James Stewart, Luc Desilets et André Lavallée

13h00 : Moment Factory - Éric Fournier, Johanna Marsal, Marc-André Baril, Catherine Turp, Chantale Grenon, Alexis Bluteau, Aliya Orr, Alexandre Lupien, Maxime Geraldès, Nicolas Dubé-Pauzé et Pierre-Guilhem Roudet

13h50 : La Camaraderie + Design par Judith Portier - Alexandre Renzo, Albane Guy et Judith Portier

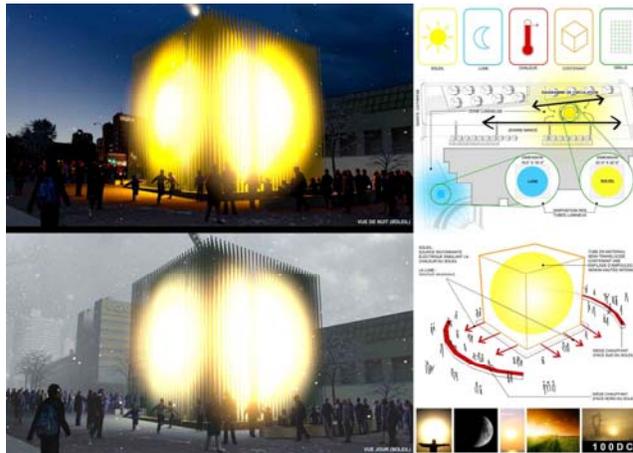
10. ÉVALUATION DES PRESTATIONS

Lorsque le temps le permet, le jury discute de la prestation concernée suite à l'audition du finaliste. La suite des délibérations se poursuit après l'ensemble des présentations.

Les commentaires des projets sont présentés selon leur appréciation par les membres du jury, les derniers projets étant les plus appréciés.

PRESTATION 100DC - SANS TITRE

MoDe - Victor Hugo Morales Collins, Petar Ingov et François Roupinian



La proposition initiale avait plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace et son caractère poétique. L'installation est à l'échelle de la place des Festivals et a beaucoup de présence. Le concept laissait entrevoir une expérience sensible et présentait un grand potentiel.

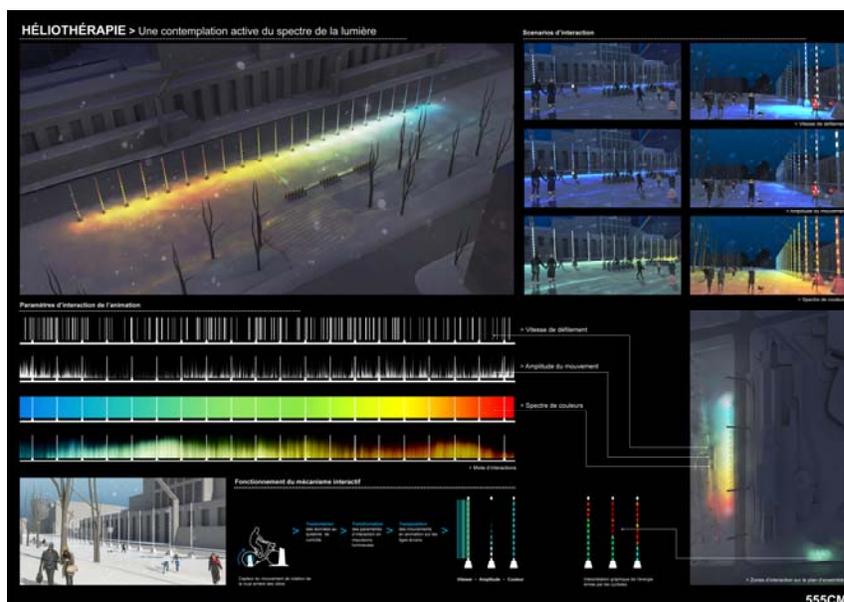
Suite à la présentation devant le jury, l'équipe finaliste n'a toutefois pas su mettre l'accent sur l'interactivité avec public et la scénarisation de l'expérience. Le jury souligne que le propos n'est pas suffisamment développé et que les idées ne sont pas abouties au niveau du sens de l'œuvre. La complémentarité du soleil et de la lune n'a pas été bien exploitée, alors qu'elle était un point marquant du concept.

Au plan plus technique, le jury avait des questions concernant la matérialisation de l'installation. À cet effet, l'équipe finaliste a apporté peu de réponses concernant les matériaux et la structure envisagés. Or, le choix des matériaux revêt une grande importance dans un tel projet architectural, notamment en ce qui a trait au volet diurne de l'installation. Au plan de la conception sonore du projet, l'équipe n'a pas exprimé de vision claire. D'ailleurs, aucun concepteur n'avait été désigné pour ce volet en date de la présentation.

Le jury s'est unanimement déclaré déçu de constater le manque de profondeur de la proposition et le peu de réponses apportées par l'équipe en lien avec les commentaires exprimés précédemment par le jury.

PRESTATION 555CM – HÉLIOTHÉRAPIE, UNE CONTEMPLATION ACTIVE DU SPECTRE DE LA LUMIÈRE

gsmprjct° – Maryline Thibault, Caroline Ross, Eric Demay, James Stewart, Luc Desilets et André Lavallée



En 1^{re} étape du concours, la proposition avait été retenue principalement pour les deux raisons suivantes : l'idée d'exposer le spectre lumineux et d'exploiter le thème de la composition de la lumière est intéressante et la présence des vélos en période hivernale est un clin d'œil sympathique et représente bien la métropole.

À l'étape 1, le jury avait émis plusieurs réserves concernant le volet diurne du projet et l'effet du spectre lumineux. L'équipe finaliste a tenu compte des commentaires du jury et a proposé des bandes réfléchissantes pour mieux faire vivre la proposition de jour. L'équipe a également bien expliquée les moyens qu'elle comptait prendre pour maximiser le rendu des effets lumineux. Malgré ces précisions et l'expertise indéniable des membres de l'équipe, le jury n'est pas convaincu de l'impact visuel du concept à l'échelle de la place des Festivals. Pour des raisons budgétaires, la quantité des mâts semble insuffisante et l'espacement entre ces derniers trop important pour habiter pleinement l'espace.

En plus de s'interroger au sujet du rendu visuel final, le jury souligne également que l'expérience globale proposée par le projet n'est pas assez forte et émotive. L'interactivité fonctionne peu ou pas de jour et une personne seule peut difficilement vivre l'expérience. Pour ces raisons, le projet ne sera pas retenu par le jury.

PRESTATION 293RY – ÉCLATS D'HIVER

Moment Factory - Éric Fournier, Johanna Marsal, Marc-André Baril, Catherine Turp, Chantale Grenon, Alexis Bluteau, Aliya Orr, Alexandre Lupien, Maxime Geraldès, Nicolas Dubé-Pauzé et Pierre-Guilhem Roudet



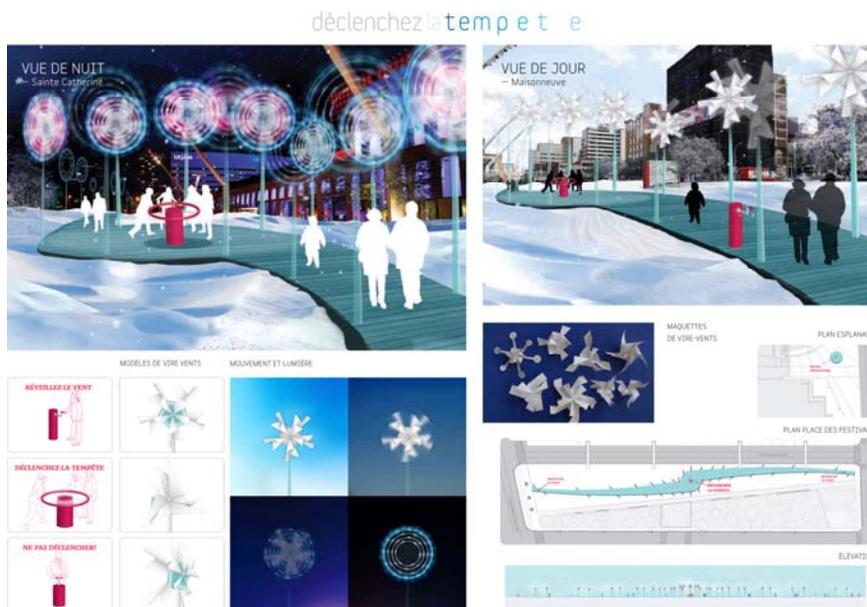
Ce qui avait particulièrement plu au jury dans l'installation proposée était la relation aux éléments de la nature, accentuée par une forte présence à la fois visuelle et sonore. L'installation demeure inspirante, mystérieuse, attractive. Lors de la présentation par l'équipe finaliste, l'idée de l'énergie emmagasinée de jour et qui émane le soir est bien expliquée, soutenue et riche.

En réponses aux questions du jury, l'équipe explique que l'effet des cristaux sera réalisé à l'aide de miroirs sans tain et polycarbonate peints de façon artisanale. L'effet de patine proposé ne semble toutefois pas convaincre le jury. La technique étant mieux appropriée pour des décors intérieurs perçus de loin, le jury se questionne sur le rendu final. Il s'interroge aussi au sujet de l'entretien de ces structures dans un contexte hivernal. L'équipe est interrogée par le jury sur le recyclage ou la réutilisation de son concept en fin de vie mais apporte peu de réponses convaincantes.

Suite à la présentation, les membres du jury prennent conscience de la taille des cristaux et questionnent leur impact sur la place des Festivals. Le budget ne semble pas permettre un déploiement plus important en nombre et en taille. L'échelle ne semble pas appropriée et le résultat pourrait s'avérer décevant. Pour cette raison, le jury ne retiendra pas le projet.

PRESTATION 141JA - DÉCLENCHEZ LA TEMPÊTE

La Camaraderie + Design par Judith Portier - Alexandre Renzo, Albane Guy et Judith Portier



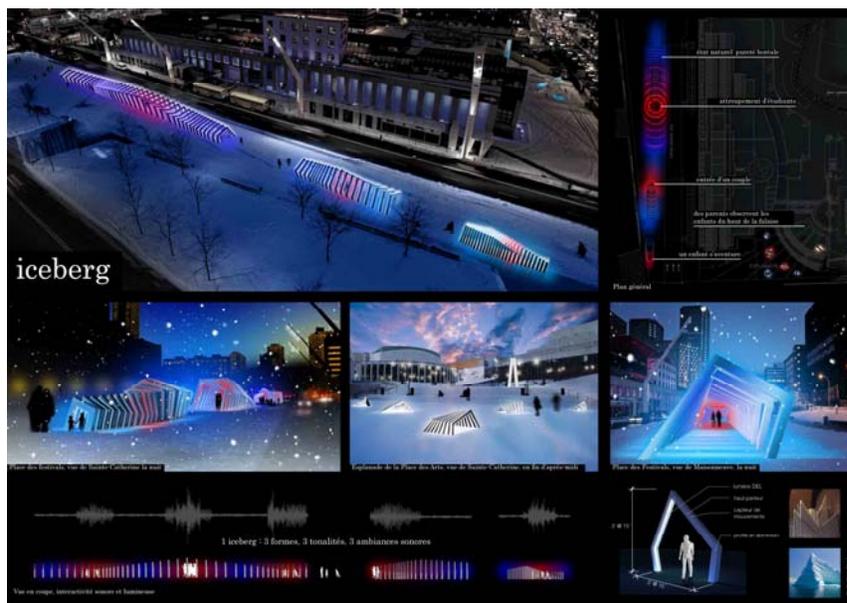
Comme à l'étape 1, l'installation a plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace et par la poésie et l'esthétique qui se dégagent dans l'idée et le traitement formel des virevents. L'idée est originale, ludique et permet d'habiter la place autrement. L'équipe s'est bien appropriée le sujet tant au point de vue conceptuel que technique et répond de façon convaincante aux questions du jury. Elle a notamment bien intégré la contrainte du vent et le fonctionnement des virevents.

En contrepartie, le jury a émis des réserves concernant la construction de la passerelle de bois qui s'étend sur l'ensemble de la place des Festivals. Un déploiement plus central aurait permis de réduire les coûts et de créer un maximum d'impact. Le jury souligne également que le volet sonore du projet est peu développé du point de vue créatif. Le travail musical dans une telle installation revêt une grande importance et la vision de l'équipe à cet effet n'a pas convaincu le jury.

Malgré la grande qualité de la prestation et le dynamisme de l'équipe, au terme, et en comparaison avec le projet 527XK (le lauréat), le jury ne recommandera pas de poursuivre avec le projet.

PRESTATION 527XK – ICEBERG – PROJET LAURÉAT

ATOMIC3 + Appareil Architecture – Félix Dagenais, Louis-Xavier Gagnon-Lebrun et Kim Pariseau



Plusieurs qualités de cette prestation ont séduit unanimement le jury, notamment le caractère poétique de l'installation et le sens profond qui l'anime. Le contenu est articulé et le propos brillant. L'idée du glacier qui fond du nord au sud s'inscrit complètement dans la thématique de l'hiver et amène une réflexion sur les changements climatiques qui porte le projet à un autre niveau. Le concept propose plusieurs couches de découvertes tant par son volet plus contemplatif que par l'expérience immersive visuelle et sonore bien développée.

Le volet sonore est un des éléments forts du concept. L'analogie entre les sons émis par les glaciers et ceux des orgues témoigne d'une appropriation complète du projet par l'équipe. Cette composante musicale enrichit l'expérience immersive et émotive avec le public. Au plan technique, le maintien au sol des différents éléments et les aspects liés à la sécurité sont bien résolus et intégrés avec un grand souci esthétique. Les réponses qu'apportent les finalistes sur ces points sont convaincantes.

Le concept semble bien exploiter l'espace, tant au niveau de la place des Festivals que de l'esplanade de la Place des Arts. Il propose différentes échelles qui feront varier l'expérience; les adultes comme les enfants y trouveront leur compte. L'enjeu du projet résidera dans la taille, la quantité et le rythme des arches. Le jury souligne qu'une attention particulière devra être accordée au choix et à la validation de l'échelle de l'installation. La place des Festivals est grande et il est difficile de bien habiter l'espace.

Pendant la présentation, le jury s'est interrogé sur la présence du phare, son intégration formelle et son rôle. Marquant la terre ferme, le phare doit créer un appel fort sur l'esplanade de la Place des Arts. L'intégration formelle et symbolique du phare reste sans doute à travailler pour la suite du projet.

En plus d'être indéniablement le concept le mieux développé et abouti, le projet rejoint parfaitement les objectifs du concours en proposant une expérience immersive, riche et narrative pour un public de tous âges.

11. RECOMMANDATION DU JURY

En conclusion d'un processus rigoureux et transparent, le jury recommande au Partenariat du Quartier des spectacles de confier un mandat à l'équipe **ATOMIC3 + Appareil Architecture** pour leur projet Iceberg.